

Carte scolaire 2026 : 2495 suppressions de postes dans les écoles !

Plusieurs centaines de classes menacées dans le département pour la rentrée 2026 !

Le ministère a rendu publiques, lors du CSA du 26 janvier, les « dotations » de postes pour la préparation des cartes scolaires pour la rentrée 2026 : il ne s'agit pas moins que de **supprimer 2495 postesⁱ** dans les écoles du premier degré ; **604 suppressions d'emplois de PE supplémentaires par rapport à ce qui était prévu initialement dans le projet de budget du gouvernement** ! D'après les documents ministériels, ce serait 140 postes en moins pour l'académie de Créteil, dont 50 dans le Val-de-Marne !

Mais il faut ajouter que, lors du CSA, le ministre a annoncé sa volonté de préempter 1000 postes en plus dans les départements pour mettre en place 1000 PAS supplémentaires (Pôles d'Appui à la Scolarité visant à remettre en cause les notifications de la MDPH et le droit des élèves en situation de handicap de bénéficier de conditions de scolarisation adaptées à leurs difficultés). Ce serait donc 1000 postes supplémentaires retirés des dotations départementales consacrées aux classes. **Dans les faits, ce serait donc 3495 postes en moins pour les écoles !**

Cette nouvelle attaque contre l'École publique, découlant du budget Lecornu-Faure adopté par le 49-3, s'effectue dans ce qu'il faut bien appeler une véritable saignée contre la Fonction publique : nouvelle année blanche pour le point d'indice, sanctions contre les agents malades, maintien du jour de carence et de la baisse de la rémunération à 90% en cas d'arrêt maladie, baisse de 15% des crédits de l'action sociale interministérielle, ...

C'est la traduction concrète et brutale des 44 milliards de coupes budgétaires que le gouvernement tente d'opérer dans les services publics pour financer "l'effort de guerre" !

Rappelons que, l'an dernier, les 13 suppressions de postes décidées pour le Val-de-Marne s'étaient traduites par 177 fermetures de classes à la rentrée 2025 ! **Ce sont donc plusieurs centaines de fermetures qui pourraient être opérées dans les écoles du Val-de-Marne à la rentrée prochaine !!**

Les opérations de carte scolaire repoussées après les élections municipales !

Le DASEN a indiqué au SNUDI-FO 94 que, sur consigne du ministère, les projets de fermetures et ouvertures de classes ne seraient transmis aux représentants des personnels qu'à compter du lundi 23 mars. Tout le monde comprend donc le sens de cette **consigne ministérielle exigeant des DASEN qu'ils organisent les opérations de carte scolaire pour la rentrée prochaine (CSAsD) après les élections municipales**. Il s'agit clairement de camoufler les conséquences brutales d'un tel budget pour l'École publique.

Pour le SNUDI-FO 94, hors de question d'attendre !

Dès à présent, le SNUDI-FO 94 invite les collègues à remplir la fiche carte scolaire, en pièce jointe ou en cliquant [ici](#), pour transmettre au syndicat les éléments indispensables à la défense de leur école, avec les chiffres actualisés.

Le syndicat se tient à disposition pour accompagner les délégations d'école qui souhaitent être reçues par la Direction académique pour défendre leur situation, pour réunir des assemblées générales avec les parents, pour engager dès maintenant la mobilisation pour défendre nos classes et nos écoles !

Face à l'enveloppe fermée du gouvernement, toutes les revendications sont légitimes !

- ☞ Alors que les écoles et enseignants du Val-de-Marne subissent quotidiennement les non remplacements – dans la seule commune de Fresnes, ce sont 306 jours d'absences non remplacées à ce jour ! -, les conséquences désastreuses de l'inclusion systématique et forcée en classe banale et le non-respect des notifications de la MDPH, qu'elles soient d'accompagnement par des AESH et d'orientation dans des classes et ou structures spécialisées,
- ☞ Alors que dans les écoles maternelles REP du Val-de-Marne, toutes les classes de grande section ne sont toujours pas dédoublées, faute de moyens ministériels et de critères décidés par la Direction académique, aboutissant à exclure du dispositif de nombreuses écoles,
- ☞ Alors que les « écoles orphelines » du Val-de-Marne demandant légitimement à bénéficier des normes de l'Éducation prioritaire (dédoublements, seuils et décharges de direction), continuent de se voir appliquer des seuils de zone banale (nombre d'entre elles ont pourtant un IPS très faible comparable à la plupart des écoles REP),
- ☞ Alors que les écoles du Val-de-Marne manquent déjà de toutes les catégories de personnels : enseignants, remplaçants, enseignants spécialisés, AESH, psychologues de l'Éducation nationale, médecins scolaires, ...

Pour le SNUDI-FO 94, **c'est au contraire un plan d'urgence de recrutement en masse** que le ministère devrait décider, pour améliorer les conditions de travail de tous, pour abaisser les effectifs de toutes les classes, pour appliquer les normes REP aux « écoles orphelines », pour permettre aux élèves en situation de handicap de bénéficier d'une scolarité adaptée à leurs besoins, comme l'ont exigé massivement par la grève et le rassemblement au ministère les enseignants et AESH de notre département, dans l'unité avec leurs syndicats SNUDI-FO, FSU-SNUipp, CGT Educ'action et SUD Éducation le 15 janvier dernier !

Le SNUDI-FO 94 refuse, plus que jamais, de s'inscrire dans la politique budgétaire d'austérité et dans « l'enveloppe fermée » décidées par le gouvernement Macron-Lecornu, et persistera à définir ses revendications à partir des besoins tels qu'ils sont exprimés par les collègues dans les écoles !! Toutes les demandes des écoles sont légitimes !

Le SNUDI-FO 94 réaffirme ses revendications :

- Annulation des suppressions de postes ;
- Ouverture de toutes les classes et postes demandés par les écoles ;
- Dédoublement de toutes les GS en REP ;
- Attribution des moyens de l'Éducation prioritaire à toutes les écoles dites « orphelines » ;
- Respect des missions des brigades REP+ et Formation continue, pour le droit à la formation continue ; non à la fusion des brigades de remplacement ;
- Recrutement en masse d'enseignants pour pourvoir tous les postes, assurer tous les remplacements dès le 1^{er} jour d'absence et faire face aux résultats catastrophiques des concours de recrutement de PE dans l'académie de Créteil ;
- Crédit de tous les postes et de toutes les places nécessaires dans les établissements sociaux et médico-sociaux et les classes et dispositifs spécialisés pour que toutes les notifications d'orientation prononcées par la MDPH 94 soient respectées ;
- Recrutement en masse et en urgence de 3000 AESH pour que toutes les notifications d'accompagnement prononcées par la MDPH 94 soient respectées ;
- Crédit de postes d'enseignants spécialisés, de psychologues de l'Éducation nationale, d'infirmiers, de médecins, ... et départs en formation CAPPEI à hauteur des besoins ;
- Abandon de l'acte 2 de l'Ecole inclusive, des PIAL, des politiques de mutualisation et des PAS !

Créteil, le 27 janvier 2026

ⁱ Le nombre de 2495 postes supprimés correspond à la somme des dotations et retraits d'emplois prévus pour les différentes académies dans le document présenté au CSA ministériel. 266 postes sont mis en réserve par le ministère et ne sont pas attribués aux académies.